N° 95

obs. de M. Hoin, sur l'extirpation de l'œil faitte avec succès par M. son pere à un enfant scrophuleux

Monsieur,

a été employé dans le 5e volume page 200

Académie nationale de Médecine Bibliothèque

Il y a longtems que je vous dois des remerciemens sur l'envoi que M. Levret m'a fait de votre part d'un exemplaire de votre lettre à M. Bagieu sur les Amputations: je l'ai vue avec le plaisir que je ressens ordinairement à la lecture de vos ouvrages; je ne suis pas étonné qu'elle soit bien faite; mais je suis surpris que M. B. vous ait donné lieu de l'écrire: Et si tous les sçavans qu'il a critiqué avec tant de hauteur prenoient la peine de lui répondre, cela l'empêcheroit peut être dans la suite de hazarder des critiques aussi peu mesurées que les siennes. La voye n'en peut être jamais fermée à la censure; mais au moins faut-il qu'elle soit juste, modérée & que l'urbanité en diminue le désagrément. Quel homme pour manier la plume que celui avec qui vous avez affaire!

Je viens de lire avec satisfaction dans le mercure de ce mois l'extrait

ARC 55 n° 24

de votre mémoire sur l'extirpation de l'œil. J'ai vu pratiquer cette opération à feu mon père, M.e en chirurgie à Dijon, & je retire de ses papiers la courte histoire qu'il en a conservée, pour vous prier de l'insérer dans votre ouvrage à la révision de ce mémoire, si vous la trouvez digne d'y entrer.

Le 8. juillet 1737. mon père convoqua une assemblée de tous les M.es en chirurgie de Dijon dans la chambre qu'ils ont établie pour y panser gratuitement les pauvres, afin d'y consulter au sujet de Chrétien Fordeau, natif de Nuys, âgé de trois ans, qui avoit le globe de l'œil gauche porjetté en dehors & dont le volume excédoit celui d'un œuf d'oye. Les douleurs étoient très vives & il n'y avoit que quinze jours que le globe de son œil avoit commencé à augmenter en grosseur, quoique l'enfant eut perdu totalement la vue par l'obscurcissement de chaque cornée à la suite d'ophtalmies opiniâtres. Il y avoit lieu de croire que cette maladie etoit produite par l'action d'un virus scrophuleux, puisque l'enfant avoit les parties latérales du cou occupées par des glandes d'une grosseur considérable, surtout la gauche, où il y en avoit une qui s'étendoit depuis le larinx jusque derrière l'oreille.

Malgré la fièvre qui tourmentoit le malade, il fut délibéré qu'on extirperoit l'œil prodigieux de cet enfant; mon père fit l'opération sur

Champs : il se servit d'un bistouri droit avec lequel il sépara l'œil des paupieres, & avec le même instrument il coupa les parties qui retenoient le globe au fond de l'orbite. un gros bourdonnet de charpie sèche introduit dans l'orbite suffit pour arrêter le sang ; les paupieres furent couvertes d'un leger défensif : les pansements suivans furent faits avec un digestif animé & ensuite avec un mélange de vin chaud & d'eau de vie. ~~il fut régénéra de bonnes chairs en très peu de temps, puisque~~ l'enfant fut guéri le 27. du même mois, 19 jours après l'operation. La paupiere supérieure est restée dans l'abaissement par la section de son releveur propre : mais toutes deux ont conservé le mouvement dépendant de l'action de l'orbiculaire.

Ce qui m'a paru le plus interessant dans cette observation, c'est la promptitude de la guérison dans un enfant attaqué d'écrouelles. #
je souhaitte qu'elle vous paroisse mériter une place à côté des vôtres, & je suis très flatté d'avoir trouvé une nouvelle occasion de vous assurer de la très respectueuse estime avec laquelle je suis,

Monsieur,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Dijon
20. octobre 1757.

Votre très humble & très obéissant serviteur Hoin

Si Vous me faites l'honneur de répondre à ma lettre ; vous voudrez bien envoier la vôtre cachetée de pain simplement à M. Lerreu qui me la fera tenir par une voye que je lui ai indiquée : ou même pour vous épargner la peine de cet envoi me la faire tenir en observant les conditions suivantes :

1.° de cacheter la lettre simplement avec du pain ; 2.° d'ecrire à l'endroit de la souscription ces trois mots seuls auxquels on reconnoitra que le papier est pour moi : A Monsieur Malgin Secretaire ; 3.° de couvrir le tout d'une enveloppe cachetée de cire avec cette souscription : A Monsieur Monsieur Joly de Fleury, intendant des Provinces de Bourgogne, Bresse &c. à Dijon.

Par ce moyen j'aurois non seulement vos lettres franches de port ; mais même je vous prierois de me faire tenir par la même voye toutes les petites brochures & les petits ouvrages polémiques qui paroissent nouvellement, ou qui pourront paroitre sur quelque partie de la chirurgie que ce soit. Souvent nous ne pouvons pas voir ces opuscules en province parceque les journalistes n'en parlent pas, ou ne s'expliquent point sur le lieu de l'impression. Il n'y a personne qui puisse mieux me procurer que vous, Monsieur, ces petits ouvrages parcequ'il n'y en a pas un qui échappe à votre curiosité, & je vous en prie d'autant plus librement que vous m'avez permis de m'addresser à vous dans les cas particuliers où vous pourriez m'être utile. Vous voudrez bien me marquer à chaque envoi le prix de la brochure afin que je vous le fasse tenir au même instant que je vous en temoignerai ma reconnoissance.